



2018

RAPPORT D'ACTIVITES

BILAN DU PROJET REALISE

EN ORANGE : DEBATS-RENCONTRES OU FORMATIONS ORGANISES POUR UN PUBLIC EXCLUSIVEMENT OU MAJORITAIREMENT DU SECTEUR CULTUREL OU SUR DES THEMATIQUES CULTURELLES.

7 RENCONTRES-FORUMS POUR L'INFORMATION DES PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS ET LEURS DIRIGEANTS

- « Savoir argumenter, la prise de parole des jeunes pour un futur engagement citoyen, associatif et professionnel »
22 février au collège M Vandermeersch à Mouvaux
- « 6 ème Rencontre intercommunale des élus en charge de la Vie associative : Vie associative & Communes »
20 mars avec le partenariat de la ville de Linselles
- « Journée régionale de l'animation de la vie associative sur les territoires »
30 mai Parc Beauvillé à Amiens
- « Le choix de la structure juridique Loi 1901 : avantages et inconvénients : Le choix de la gouvernance collégiale »
21 septembre à la Briqueterie à Amiens
- Rentrée associative des adhérents
26 septembre au siège de l'URACEN à La Madeleine
- « Présentation du dispositif CREAP (création d'emploi associatif pérenne »
- 4 octobre à Pictanovo à Tourcoing
- « Le bénévolat et le Mécénat de compétences : un outil d'aide à la Vie associative » en partenariat du collectif Passerelles & Compétences, Coup de Pousse, l'engagement Simone »
24 octobre à l'URACEN à La Madeleine

65 FORMATIONS

L'Uracen propose des sessions de formation à destination d'un public composé de bénévoles, et parfois, de salariés.

Elles répondent aux questionnements suivants : responsabilité et délégation de pouvoir des dirigeants d'une association, le respect des statuts, loi interne à l'association, les obligations comptables et fiscales de l'association; les ressources des associations (notamment dans l'objectif de la pérennisation demandée), les obligations sociales de l'association ayant pour but d'acquérir une bonne vision pour l'association; de ses dirigeants, de ses acteurs et de son environnement immédiat.

La mixité des publics (dirigeants bénévoles, fonctionnaires territoriaux, salariés d'associations) favorise une meilleure compréhension de l'environnement des uns et des autres et enrichit leur connaissance sur ce sujet.

Suite à la demande grandissante des différents acteurs concernés :

- Dirigeants bénévoles d'associations
- Salariés notamment ceux bénéficiant du dispositif Emploi Jeune
- Médiateurs locaux (collectivités, fédérations, associations d'accueil et organisatrice de manifestations)

Le contenu de ses modules est :

« Connaissance juridique de la Loi 1901 et des responsabilités » :

- Idées reçues sur la Loi 1901
- les Obligations liées aux statuts et leurs rédactions
- Définition des rôles de chacun
- La réglementation des voyages et de sorties
- L'organisation d'une manifestation associative

« Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets » :

- Le mécénat et le parrainage : loi de 2003, avantages/inconvénients, argumentaires et méthode
- les subventions publiques : compétences, critères, obligations d'information, notification
...
- la réglementation des manifestations de bienfaisance et de soutien, les cotisations, le produit des prestations dans le contexte fiscal actuel, les dons manuels

« La Pérennisation des projets des associations Loi 1901 au regard de la fiscalité et des Obligations comptables » :

- L'instruction fiscale du 15 septembre 98 - février 99 - 2006 et ses mesures d'accompagnement
- Obligations comptables : tenue, certifications et information obligatoire

« Devenir employeur et comprendre les obligations sociales » au régime général et des conventions collectives dans le champ artistique et culturel (IDCC 3090 IDCC 1285) et dans le champ de l'Animation (IDCC 1518)

-
- « Le choix, la création et l'animation d'une association loi 1901 : responsabilités, statuts, initiatives »
10 janvier salle Catry à Roncq

« La demande de financement associatif »
11 janvier à l'Hôtel de ville d'Haubourdin

- « Mécénat et intérêt général »
31 janvier salle Gothique à Douai
- « Les fondamentaux de la Loi 1901 »
1^{er} février salle Caloone à Lambersart
- « Les ressources publiques et privées d'une association Loi 1901 »
6 février espace Vachala à Lens
- « Perdu dans le labyrinthe du Web, »
13 février à l'URACEN à La Madeleine
- « Quelle comptabilité pour votre association ? »
13 février salle Florent Evrard à Bruay la Buisnière
- « Les fondamentaux de la Loi 1901 : le fonctionnement d'une association »
15 février salle Pellevoisin avec les comités de quartier de Roubaix
- « La fonction employeur associatif »
15 février salle Pellevoisin avec les comités de quartier de Roubaix
- « Le fonctionnement associatif : la subvention et la fonction employeur »
16 février espace Beaupré à Haubourdin
- « Les fondamentaux de la loi 1901 »
21 février (après-midi) salle Malraux à Saint Amand les Eaux
- « Les fondamentaux de la loi 1901 »
21 février (soir) salle Malraux à Saint Amand les Eaux
- « Je crée mon association : obligations administratives et juridiques (déclarations, litiges, évolution statutaires, droits et devoirs, responsabilité...) »
12 mars à la MDA de la ville de Lille
- « Le fonctionnement associatif : Renouvellement et transmission des instances dirigeantes »
14 mars à l'Hôtel de ville de Ronchin
- « Principes fondamentaux de la loi 1901 » (CFGa)
15 mars à la MDA de Tourcoing
 - « Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics » (CFGa)
15 mars à la MDA de Tourcoing
 - « La gestion sociale des artistes et l'économie du spectacle vivant »
23 mars au centre Effel à Carvin
- « S'approprier les règles de fiscalité et s'acquitter de ses obligations comptables pour pérenniser son projet »
4 avril au Dojo à Wasquehal
- « Les ressources d'une association, les prestations, l'autofinancement et les subventions »
6 avril (matin) pour le CODEP EPGV Nord à Lambersart
- « Obtenir l'intérêt général : quelles opportunités pour les financements associatifs ? »
6 avril (après-midi) pour le CODEP EPGV Nord à Lambersart

« Diffuser et financer son spectacle et sa manifestation »

10 avril (matin) au collectif Parasites à Landrecies

« Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets »

10 avril (après-midi) au collectif Parasites à Landrecies

- « Les relations associations et collectivités locales : Principes fondamentaux de la Loi 1901, rappel des obligations comptables, fiscales et réglementaires »
- 17 avril à l'Hôtel de ville de Le Quesnoy en partenariat de l'Association des Maires du Nord
-

- « Les relations associations et collectivités locales : Principes fondamentaux de la Loi 1901, rappel des obligations comptables, fiscales et réglementaires »
- 19 avril à la Ferme de la Hulotte à Bailleul en partenariat de l'Association des Maires du Nord

- « Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association » (CFGa)
- 25 avril à la MDA de Tourcoing

- « CFGa Jeune : les principes associatifs adaptés au secteur culturel »
- 26 avril au SIILAB à Lille en partenariat de la MDA de Tourcoing

« Concevoir un budget prévisionnel »

3 mai à la Maison de la citoyenneté à Grande Synthe

« Les fondamentaux de la Loi 1901 »

16 mai à l'Hôtel de ville de Fourmies

« La diversification des financements de l'association au regard de la crise »

4 juin à la MDA de la ville de Lille

« Mon asso : Je gère (les fondamentaux de la Loi 1901 nécessaires et légaux pour la création d'un événement associatif réussi »

5 juin à l'espace Schumann à Neuville en Ferrain en partenariat de la MDA de Tourcoing

« La notion d'intérêt général : une nouvelle piste de financement privé : le mécénat »

11 juin à la MDA de la ville de Lille

- « L'accompagnement de la vie associative et culturelle : son fonctionnement social (paie, CCN, CREAP) et les réseaux »
- 15 juin au Manège à Maubeuge en partenariat de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre

- « Les fondamentaux de la Loi 1901 »
- 18 juin à l'Hôtel de ville de Saint André

« Le fonctionnement d'une association Loi 1901 et le panorama des ressources financières »

21 juin (matin) à l'espace Carnot à La Bassée

« Le droit du travail en association »

21 juin (après-midi) à l'espace Carnot à La Bassée

« Fonctionnez vous en conformité avec vos statuts ? : les écrits obligatoires et les pièges à éviter. »

25 juin à l'Hôtel de ville de La Gorgue

« Comment monter un dossier de financement public ou privé et la notion d'intérêt général (son rescrit, son reçu fiscal...) ? »

28 juin (matin) au comité de quartier de L'Hommelet à Roubaix

« Concevoir et comprendre les intitulés de dépenses et de recettes du plan comptable, le compte de résultat, le bilan et le rapport d'activités annuels à valider en Assemblée générale »

28 juin (après-midi) au comité de quartier de L'Hommelet à Roubaix

« Le budget prévisionnel »

4 juillet à la MDA de la ville de Valenciennes

« Accueillir de nouveaux dirigeants : Comment ? pour qui ? »

7 septembre au centre culturel Georges Delefosse

« La conception d'un BP, les fondamentaux et obligations d'une association loi 1901 : Pour la recherche de financement »

13 septembre à la base de loisirs Chabaud Latour à Condé sur l'Escaut

- « La spécificité du régime de l'intermittence et la paie d'artiste et de technicien du spectacle »

- 25 septembre au SIILAB à Lille

-

- « Le budget prévisionnel »

- 26 septembre à l'URACEN à La Madeleine

-

- « La spécificité du régime de l'intermittence et la paie d'artiste et de technicien du spectacle »

- 27 septembre à la Gare Numérique à Jeumont

-

- « La comptabilité adaptée à la gestion d'une compagnie de spectacle vivant »

- 28 septembre au centre culturel Effel à Carvin

-

« L'animation et les responsabilités en association Loi 1901 »

3 octobre à la MDA de la ville de Valenciennes

« 1901 Questions/Réponses aux associations et à leurs bénévoles »

8 octobre au centre culturel de Rousies

« Les ressources financières et humaines d'une association : pour le réseau des comités de quartier de Roubaix

9 octobre au comité de quartier le fil de l'Epeule à Roubaix

« Concevoir et comprendre les intitulés en dépenses et en recettes du plan comptable pour vos recherches de financements publics et privées »

11 octobre à la Maison Pour tous d'Abbeville

- « Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association »

16 octobre à la MDA de Tourcoing

- « Principes fondamentaux de la loi 1901 » (CFGA)

- 6 novembre à la MDA de Tourcoing
- « Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics » (CFGF)
6 novembre à la MDA de Tourcoing
 - « Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets »
7 novembre à la MDA de la ville de Valenciennes
 - « Être une association d'intérêt général ? »
13 novembre à la MDA de Tourcoing
 -
 - « Comment réussir son assemblée générale : avant, pendant et après ? »
14 novembre à l'espace Bully Brias à Bruay la Buisnière
 -
 - « La rémunération : le droit applicable aux artistes du spectacle vivant »
16 novembre aux clowns de l'espoir à Villeneuve d'Ascq en partenariat de la Fédération Française des Associations de Clowns Hospitaliers
 -
 - « La prise de parole en public »
22 novembre à la salle des fêtes de Hem en partenariat des Pieds sur Scène
 -
 - « Principes fondamentaux de la Loi 1901 » (CFGF)
29 novembre à la MJC de Douai
 -
 - « Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association » (CFGF)
29 novembre à la MJC de Douai
 - « Améliorer sa communication en interne et vers l'extérieur »
29 novembre à la MDA de la ville de Valenciennes
 - « Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics » (CFGF)
6 décembre à la MJC de Douai
 - « Compétences en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative » (CFGF)
6 décembre à la MJC de Douai
 - « La responsabilité associative »
11 décembre à la Maison Pour tous d'Abbeville
 - « Effectuer des demandes de subventions, nouer des partenariats et les entretenir, les outils de la tenue de réunion (méthode des chapeaux de De Bono) »
11 décembre au Campus du Pont de Bois en salle B1.060, en partenariat de l'Association des Etudiants en Histoire de l'Art « Phébus »
 - « Savoir présenter son projet à l'aide d'un outil de statistique et former ses bénévoles dans le cadre d'un parcours de formation »
13 décembre salle Belfort avec les comités de quartier de Roubaix
 - « Le dossier de demande subvention, la valorisation du bénévolat et le poids associatif dans la société »
17 décembre à la salle de la Rotonde à Cappelle la Grande

LE CONSEIL INDIVIDUALISE

L'URACEN joue un rôle prépondérant d'information, de sensibilisation et de point de repère pour la vie associative et ses dirigeants.

Des conseils d'ordre juridiques, comptables, administratifs, médiatiques et techniques, ainsi que pratiques pour la vie quotidienne des associations sont donnés quotidiennement.

Pour répondre à cette mission, 3 actions ont été mises en place :

-Le suivi individuel des associations membres de l'Uracen (Cf. Statistiques annuelles jointes)

Par simple appel téléphonique ou lors d'une rencontre sur le lieu d'activité de l'association ou au siège de l'Uracen, des réponses précises et rapides sont données.

Pour mener à bien ce suivi, l'Uracen s'est donné différents moyens :

- des heures d'ouvertures plus étendues;
- **l'URACEN au pied de la lettre change de format : Sous format papier $\frac{3}{4}$ fois par an, elle est couplée à une newsletter envoyée par mail suivant l'actualité du moment. Plus réactive, moins sujette à l'obsolescence des dates, elle répond aux nouveaux modes de diffusion de l'information adossé au Facebook de l'URACEN.**

Des rubriques thématiques informent les membres sur:

- les actions de l'Uracen : "**l'énergie en réseau**" ;
- L'actualité comptable, juridique et fiscale des associations : "**l'information en continu**".
- L'agenda des manifestations et événements des adhérents "**l'agenda des adhérents**" se retrouve sur le site de l'URACEN.

LE DEVELOPPEMENT DE NOS PARTENAIRES LOCAUX ASSOCIATIFS ET COLLECTIVITES LOCALES

Les communes de :

- Allennes les Marais 3 393 habitants
- Arras 43 693 habitants

- Bondues 9800 habitants
- Montigny en Gohelle, 10 629 habitants .
- Fort Mardyck, 4 074 habitants .
- Bailleul, 13 847 habitants .
- Fourmies 12687 habitants
- Linselles, 7 674 habitants .
- Lomme, 26 534 habitants .
- Sailly sur la Lys, 4 046 habitants .
- Wattignies, 14 617 habitants .
- Fâches-Thumesnil, 15 902 habitants
- Douai, 44 742 habitants
- Hem, 19 675 habitants .
- Carvin, 17 103 habitants
- Douchy les Mines, 10 413 habitants .
- Seclin, 12 089 habitants
- Templemars, 3434 habitants
- La Madeleine, 22 395 habitants
- Saint André, 10 113 habitants
- Lambersart, 28 369 habitants
- Lens 36 540 habitants
- Le Quesnoy 5 061 habitants
- Phalempin, 4 665 habitants
- Bousbecque, 4 157 habitants
- Grande Synthe, 23 560 habitants
- Bruay - la Buissière, 25451 habitants
- Condé sur l'Escaut, 10607 habitants
- Marcq en Baroeul 37679 habitants
- Wambrechies, 8600 habitants
- Steenwerck, 3414 habitants
- Annoeullin, 9714 habitants
- Bergues, 4027 habitants
- Leffrinckoucke, 4632 habitants
- Lys Lez Lannoy, 13 045 habitants
- Roncq, 12 897 habitants
- Capinghem, 1 617 habitants
- Ronchin 18 120 habitants
- Saint Amand les Eaux 17172 habitants
- Wasquehal 20 293 habitants
- Roubaix, 95182 habitants
- La Gorgue, 6004 habitants
- Valenciennes, 43997 habitants
- Haubourdin, 14623 habitants
- Cappelle la Grande, 8613 habitants

EXTRAITS DE NOUVEAUX ADHERENTS EN 2018

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre (50 420 habitants)

La commune de Rousies (4300 habitants)

La communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (126 380 habitants)

(230 associations adhérentes)
Les anonymes TP à Calais
Planches et compagnie
Compagnie Etrange été
Compagnie Badinage artistique
Compagnie Maurice Berland
Festival Musique en roue libre à Arras
Ensemble Hémiolia (Calais, Maubeuge)
Krysalid diffusion (audiovisuel)
Compagnie Versus
Compagnie les Pakerettes
Compagnie Métalu à chahuter
L'Institut pour la photographie des HdF
Compagnie la femme et l'homme debout
L'orchestre de la Morinie à Saint Omer
Art connexion
Secteur 7 à Maubeuge
Le cirque du bout du monde
Le centre des arts du cirque de Lomme
Artisserie
Label Guitar à Esquelbecq
Dynamo (antenne du printemps de Bourges)
Papillon prod
La Fabrique
Compagnie Art Track
la note bleue à Ruminghem
Art'N'Bass
Di dou da
Ecole de Danse Coppelia
Collectif Renart (street art)
Centre A Malraux à Hazebrouck
Fédération Française des clowns hospitaliers
L'oiseau lyre à Orchies
Livres et typographie
...

LA RELECTURE ET LE SUIVI DE PROJET

Soutien et partenaire pour les petites et moyennes associations et les projets de constitution, l'URACEN sert de guide sur le fonctionnement des organismes, de l'État, des collectivités territoriales.

Elle oblige le porteur d'un projet, à le formuler, l'évaluer et le cas échéant à le présenter aux institutionnels et entreprises partenaires.

L'URACEN est habilitée en tant que Pôle Ressource depuis 2008 par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale, pour les questions relevant de la gestion

associative : de l'organisation, du montage de projet ou de la connaissance des procédures et circuits de financement.

Pour les associations qui manifestent la volonté de faire le point, un état des lieux de leur situation au regard de l'évolution du contexte actuel de la vie associative, de gagner en transparence, l'URACEN leur propose une aide spécifique et un accompagnement personnalisé.

Celui-ci permet de diagnostiquer :

- les objectifs et les activités
- le positionnement et l'environnement
- la communication
- les ressources humaines
- les règles d'organisation
- la réglementation fiscale
- la gestion comptable et financière

Cet outil, clef d'une remise en question, aide à la recomposition des stratégies associatives, à la structuration ou mise en perspective d'un projet à monter.

LA PROMOTION ET L'ECHANGE

→ *Réseau d'échanges et de transfert de compétences à part entière,*

L'URACEN s'efforce d'être un relais auprès des Petites et Moyennes associations et de leurs bénévoles-dirigeants. Des contacts étroits avec les villes et les communes rurales permettent de faire un état des ressources et des besoins.

L'URACEN favorise de même les échanges inter-associatifs et facilite les rencontres entre associations qui contribuent au développement social, culturel, urbain de leurs quartiers, de leurs communes (découverte des lieux, structures, équipements).

QUELQUES TEMPS FORTS EN 2018

Développement du réseau **DES PARTENAIRES** : Plusieurs collaborations avec l'Université De Lille, de nouvelles interventions à Sciences Po Lille, à l'ISTC, avec Animafac, à l'Université de Valenciennes, aux côtés des partenaires Conseil Régional HdF, Conseil Départemental du Nord, Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale, MACIF, la Gazette, et un nouveau partenaire le Crédit Mutuel Nord Europe, des 50 communes et intercommunalités adhérentes et 220 associations adhérentes dont certains regroupements thématiques (Union Régionale Nord des Compagnies de Théâtre et d'Animation, Fédération des Associations Etudiantes de Lille, Bibliothèque pour Tous, Proscitec, Hauts de France en scène, écoles (Cirque, yoga, danse, musique), festival (harpe, chanson), collectifs en arts graphiques et audiovisuels ou territoriaux (MDA, Maison Pour Tous d'Abbeville, Office culturel, fédération du Patrimoine maritime). **De nouveaux partenaires en mécénat : le groupe mutualiste AESIO (01.01.2019), AGRR La Mondiale, Malakoff Médéric (pour 2019)**

DES PORTES OUVERTES de Rentrée, le 26 septembre au siège de l'URACEN à La Madeleine.

« **COMMUNES & VIE ASSOCIATIVE** » Think Tank d'échanges entre les collectivités locales : le 20 mars à Linselles (invité spécial : la ville de Roubaix, pour la dématérialisation de la demande de subvention municipale).

Chaque participant se présente pour un tour de table et rappelle le nombre d'habitants de sa commune et la date limite de dépôt du dossier de demande de subvention 2018.

La ville de Roubaix a présenté sa démarche de dématérialisation de demande de subvention et son logiciel « maison » qu'elle a développée. Elle rappelle que cette volonté s'inscrit dans une politique générale de sécurisation du fonctionnement et des démarches administratives des associations.

Présentation du nouveau dispositif d'aide à l'emploi associatif de la région HdF.

Les questions d'actualité sont ensuite abordées :

- Les différentes formes juridiques des Maisons des Associations en Hauts de France (question de Seclin)

L'URACEN depuis sa création en 1965, a suscité la création de nombreuses MDA et intervient chez beaucoup d'entre elles. Les formes associatives, leur histoire, leurs équipements, leurs services, leurs points forts et leurs points faibles sont rappelés à la lumière des exemples juridiques des MDA associatives et municipales de Tourcoing, Roubaix, Dunkerque, Lille, Arras, Valenciennes, Douai, Cambrai, Caudry, Amiens, Grande-Synthe, Wasquehal, Roncq, Saint André que l'Uracen côtoie régulièrement.

Il a été rappelé que l'URACEN vient en appui des communes qui souhaitent mettre en place ce type de dispositif.

- La question de la forme juridique des MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) n'a pu être traitée, elle sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

L'EMPLOI ASSOCIATIF HdF ET L'EMPLOI

Acteur de l'accompagnement du secteur de l'animation socio-culturelle et du secteur artistique, l'URACEN s'est inscrite comme conseiller aux Emplois Associatifs, nouveau dispositif d'aide à l'emploi régional. La spécificité du réseau de l'URACEN dans le milieu artistique a permis d'accompagner 27 structures culturelles professionnelles: Cirque du Bout du Monde (Lille), le Groupement de Recherches archéologiques de Thiérache (Vervins), Signes de sens (Lille), Proscitec (Wasquehal), Cirqu'En Cavale (Pernes en Artois), Collectif RENART (Lille), centre André Malraux (Hazebrouck), Bougez Rock (Maubeuge), Attacafa, Détournement (Roubaix), Art Connexion (Lille), Latitudes contemporaines (Lille), Art Track (Lille), Collectif Parasite (Landrecies), Métal A Chahuter, la Biscuiterie (Château Thierry), le Grand bleu, Dynamo (antenne du printemps de Bourges), les concerts de poches, Krysalid Diffusion, les nouveaux ballets (Caudry), Like, Musique en roue libre (Arras), Destin sensible, Centre régional des arts du cirque de Lomme, l'éclipse-la cave aux poètes, Muzzix...

UN SERVICE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI EN MILIEU ASSOCIATIF

Suite à un partenariat depuis longtemps engagé avec l'Urssaf, l'Uracen est "Tiers de confiance" dans l'opération "Impact Emploi Association" pour aider et réaliser les paies des salariés et des divers intervenants du milieu associatif que touche l'Uracen et plus particulièrement dans le secteur culturel, de l'animation et des loisirs.

Sensible aux besoins des associations affiliées à l'Uracen, dépourvues en moyens comptables, il est apparu que bon nombre d'associations n'étaient pas capables de faire face à leurs obligations sociales et aux démarches administratives en découlant (paie, déclarations mensuelles, annuelles...).

Le Service consiste en :

- L'**établissement des paies** des salariés d'association (régime général et régime des artistes et techniciens...),

La Convention :

- Chaque structure doit être adhérente à l'Uracen
- Une convention doit être validée avant démarrage de ce service.

Impact-emploi ou l'Accompagnement des déclarations sociales (bulletin de paie, déclarations mensuelles et annuelles) des associations. Il faut noter que l'URACEN touche pour 50% un public employeur; temps pleins et temps partiels confondus. L'URACEN se situe dans le champ de l'Economie Sociale du Spectacle et de l'Animation, et accompagne les jeunes associations et compagnies en voie de création d'un ou plusieurs emplois autour d'une création ou d'ateliers, d'un festival. Pour répondre à cette demande, l'URACEN, en collaboration de l'URSSAF du Nord couvre l'ensemble du territoire régional, avec aussi bien des compagnies du Nord que du Pas de Calais et de Picardie. En 2018, 44 structures adhérentes ont été suivies pour leurs obligations sociales (1000 bulletins de paie, déclarations sociales). Le dispositif d'accompagnement de la gestion sociale des artistes enregistre 20 structures professionnelles dans le dispositif : La Filandre (Douai), Lyrazouki (Lille), Lyric and Co (Saint Omer), Cie chambre à part (Comines), La Compagnie (Méricourt), L'endroit du décor (Steenwerck), Cie Alain et l'Autre, Muzikôhl, la compagnie Advitam, compagnie l'Artisserie, Jazz à Véda, Orchestre de la Morinie (St Omer), compagnie l'improvisible, Compagnie Je vous dérange (Lille), Art N Bass (Villeneuve d'Ascq), Tisseurs d'ondes, compagnie Etrange été, compagnie les kiwos, compagnie les pakerettes, Ose Arts (Carvin), Planches et compagnie, compagnie les tambours battants, compagnie versus, l'institut régional de la photographie, collectif Renart (street art), Krysalid Diffusion, Proscitec, théâtre'eux la compagnie et le Biplan.

Eric MIELKE, Président de l'URACEN